

MISSIONS LOCALES : L'ENQUÊTE RÉMUNÉRATION 2022

QUE LES GROS SALAIRES LÈVENT LE DOIGT : LES DIRECTIONS SE GAVENT TOUJOURS PENDANT QU'AVEC LE « MONTANT NET SOCIAL » DES SALARIÉS S'APPAUVRISSENT !



Près de 40% des Missions locales refusent de répondre : Bravo le réseau !

273 Structures ont répondu à l'enquête rémunération obligatoire, contre 336 en 2020. Rappelons que le réseau des Missions Locales c'est 437 Structures et que l'enquête est rendue obligatoire par la convention collective

Le CDD « abusif » est devenu un mode de recrutement systématique ?

La tendance est à la hausse pour les embauches en CDD de près de 46%

En effet, le taux de Moyen de CDD pour les années 2019 et 2020 (13%) passe à 19% pour les années 2021 et 2022 soit une hausse de 46% !

Le CDI, selon notre CCN, c'est la « *la règle générale d'embauche* » ... et pourtant :

| | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 |
|-----|---------|---------|--------|----------------|
| CDD | 12,72 % | 13,37 % | 20,91% | 17,35 % |
| CDI | 87,28 % | 86,23% | 79,09% | 82,65 % |

La part des CDD reste trop importante. Certaines Missions Locales ne s'en cachent plus :

Embauche en CDD pendant 18 mois puis on jette et on remplace...par un CDD !

Après l'année record de 2021, le taux de CDD n'est clairement pas revenu à celui des années 2019 et 2020, il n'y a pas de doute le CDD abusif est devenu une pratique désormais régulière des directions des ML.

La CGT lancera prochainement une campagne pour dénoncer ces abus.

2022 une année de primes* ... des grosses primes pour les gros salaires !

| | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 |
|-------------------------|----------|----------|----------|-----------------|
| Assistant Administratif | 540,57 € | 759,87€ | 677,00€ | 1149,16€ |
| Chargé d'accueil | 572,55€ | 751,94€ | 723,37€ | 1177,94€ |
| Conseiller niveau 1 | 617,50€ | 709,53€ | 896,88€ | 1357,42 |
| Conseiller niveau 2 | 752,63€ | 967,85€ | | |
| Responsable de Secteur | 1142,60€ | 1363,19€ | 1424,68€ | 2187,96€ |
| Directeur | 1491,63€ | 1952,39€ | 1955,60€ | 2780,06€ |

*Primes annuelles / population globale / moyenne

Les salaires* :

| | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 |
|-------------------------|----------|----------|---------------------------------------|--|
| Assistant Administratif | 1857,71€ | 1892,85€ | 1894,94€ | 2047,35€ |
| Chargé d'accueil | 1916,07€ | 1943,95€ | 1935,52€ | 2060,91€ |
| Conseiller niveau 1 | 2033,26€ | 2039,93€ | 2309,35€ (Conseiller en Insertion) | 2431,64€ (Conseiller en Insertion) |
| Conseiller niveau 2 | 2388,18€ | 2411,22€ | | |
| Responsable de Secteur | 3350,81€ | 3419,99€ | 3354,04€ | 3550,89€ |
| Directeur | 4537,54€ | 4686,87€ | 4898,38€ | 4933,85€ |

*rémunération totale mensuelle / population globale / moyenne

En moyenne, les directeurs ont vu leurs salaires augmenter de 396,31 € de 2019 à 2022 pendant que les Assistants Administratifs voyaient leurs salaires augmenter de 189,64 €.

En 2022 : les directeurs sont rémunérés en moyenne 2502,21 € de plus que les conseillers en insertion...plus de 2800 € de plus que les assistants administratifs !

Ce que ne dit pas l'enquête sur les rémunérations :

Entre février 2001 (date de la signature de la CCN) et Mai 2022

- L'écart entre le SMIC et le salaire d'un chargé d'accueil est passé de 33,48% à 1,85%
- L'écart entre le SMIC et le salaire conseiller 11 est passé de 52,27% à 22,39%
- L'écart entre le SMIC et le salaire conseiller 12 est passé de 71,85% à 28,58 %
- L'indice des prix à la consommation a augmenté de 38,93%

Le salaire moyen dans le réseau est de **2570 euros** (brut avec primes et Ancienneté)

Le salaire moyen en France est de **3343 euros** (selon OCDE pour 2021)

Le scandale du « Montant Net Social »

Comme si ça ne suffisait pas, depuis le 1^{er} juillet 2023, une nouvelle ligne apparaît sur nos bulletins de salaire : **Le Montant Net Social !**

Les employeurs doivent désormais calculer et indiquer le « montant net social » qui sera ensuite directement communiqué aux CAF.

Le gouvernement change le mode calcul des revenus qui servait à définir le montant des aides. Ce n'est plus le « net à payer » qui servira de base de calcul mais le « net social ».

Ce changement (on part du « brut » et non plus du « net à payer ») a un impact direct sur le calcul de la prime d'activité.

Une nouvelle attaque brutale du gouvernement qui tape une nouvelle fois sur les salariés les plus modestes.

Des collègues nous ont déjà fait part de perte de l'ordre de 150 euros par mois !

La Négociation sur les rémunérations aura lieu le 26 Octobre 2023

**40 ans des Missions Locales c'est 40 % de perdu sur le coût de la vie !
Chaque année nos salaires se rapprochent du SMIC**

Les salaires doivent augmenter !

Montreuil, le 20 septembre 2023